

Télévision.—Les deux principales sociétés de télévision opérant au Canada, Radio-Canada et la *CTV Television Network Limited*, louent des installations à microondes privées pour fins de transmission d'un océan à l'autre. En outre, diverses stations de télévision recourent au couplage studio-émetteur lorsque l'émetteur est assez éloigné du studio pour que l'interconnexion s'impose. Parfois, dans les régions à population clairsemée, les signaux provenant des stations primaires de télévision sont captés par des stations réceptrices, puis acheminés par relais hertziens au point de réémission. Des connexions à microondes sont aussi utilisées par les services de reportage lorsque la matière de l'émission de télévision est destinée à la station primaire. Il a fallu récemment améliorer les installations du réseau et les liaisons locales studio-émetteur pour satisfaire aux exigences de la télévision en couleurs.

Installations industrielles.—Bien que plusieurs entreprises utilisent les installations publiques de communication sous le régime de la location, certains organismes ont installé leurs propres réseaux à hyperfréquences pour la transmission, à diverses fins, de messages en phonie et de téléimprimeur et de données de commande. La *British Columbia Hydro and Power Authority*, la *Calgary Power Corporation*, l'Hydro-Ontario, l'Hydro-Québec, et l'Hydro-Manitoba utilisent de nombreux réseaux de relais à microondes à des fins importantes de commande, de contrôle et de communication. Par exemple, l'Hydro-Québec a récemment beaucoup augmenté sa capacité de production d'énergie hydro-électrique et de nouvelles artères à hyperfréquences ont été ajoutées pour assurer la commande centralisée des différentes usines génératrices. La *British Columbia Hydro and Power Authority* est à mettre en service un réseau à microondes qui reliera la région de Vancouver et la rivière La Paix, Mica Creek et la *Bonneville Power Administration*, et qui lui permettra aussi la commande de son réseau dans la région de Vancouver.

Sous-section 6.—Services de radiocommunications divers

En plus des services de radiocommunications du gouvernement fédéral, des services de radio sont établis par tous les gouvernements provinciaux, en particulier pour la sûreté publique, la surveillance des routes et la protection des forêts. Les administrations municipales utilisent de plus en plus la radio pour faciliter leur travail, particulièrement pour communiquer avec leurs véhicules de police, d'incendie, de service technique, d'hydro, etc. Les services comme les taxis, la construction lourde, le béton malaxé, l'aménagement et l'exploitation d'oléoducs et la médecine vétérinaire et rurale utilisent la radio aux fins de communication sur une échelle assez grande.

Les services d'utilité publique, les sociétés et commissions provinciales d'énergie électrique, les entreprises d'exploration pétrolière de l'extraction minière ont considérablement accru l'usage qu'ils font de la radio, dans le domaine des communications entre postes mobiles urbains et dans celui des communications radio-électriques entre points fixes.

Les compagnies de téléphone assurent, par radio, un service téléphonique terrestre aux véhicules pourvus de l'équipement nécessaire. Ce service est accessible dans toutes les grandes villes au Canada et le long de plusieurs grandes routes nationales. Un service de radiophonie réservé aux voitures publics (service qui ne permet pas la communication avec le réseau général de téléphone) est également accessible dans la plupart des grandes villes canadiennes et dans quelques autres villes de moindre importance. Ce dernier service est fourni par des compagnies de téléphone et autres sociétés. Des licences peuvent être octroyées à des stations de radio de faible puissance, en vue d'assurer des communications radio-téléphoniques personnelles et commerciales privées. Plus de 41,000 licences étaient en vigueur le 31 mars 1966.